

## NUMEROTATION DES VEHICULES POUR LA SAISON 2023

RAPPEL :

- Les numéros sont à la charge des concurrents
- **Ils doivent respecter la réglementation générale des rallyes AINSI QUE la réglementation du championnat de France des Rallyes Tout-Terrain**

L'ensemble des concurrents T1A/T1B /T2/T2B / T2B+/SSV/T3/T4 gardent leurs numéros de la saison 2022 pour la saison 2023 à l'exception des cas ci – dessous :

**1) Les concurrents n'ayant participé à aucune course cette saison ou les années antérieures PERDENT OBLIGATOIREMENT le bénéfice de leur numéro, afin de ne pas bloquer les listes**

2) Les 10 premiers de chaque championnat 2022 auront **obligatoirement** un numéro attribué en fonction de leur position au classement final de la saison 2022

3) Les concurrents qui avaient un numéro de 1 à 10 la saison passée et qui ne figurent plus dans ce classement final 2022

4) Sur demande, un changement de numéro pourra être accordé dans la mesure du possible

**RAPPEL : cas n°1 ET 3 IL APPARTIENT OBLIGATOIREMENT AUX CONCURRENTS DE SE RENSEIGNER SUR LA NOUVELLE ATTRIBUTION DE SON NUMERO**

**LES NUMEROS ATTRIBUES NE SONT EN AUCUN CAS LA PROPRIETE DES CONCURRENTS.**

**IMPORTANT :**

**401 à 499 SSV strictement de série**

**501 à 599 T3 classes 1A et 1B, S – Championnat de France, T3 FIA, T4 FIA**

NOTA :cas particulier si un ou des véhicules T3 FFSA/ T3S /T3FIA /T4FIA est(sont) classé(s) dans le top 10 du championnat celui-ci (ceux-ci ) aura (ont) le numéro correspondant à leur classement dans le groupe T3S /T3FIA /T4FIA afin de valorisé ce classement .

**Les confirmations et attributions de numéros se feront uniquement par courriel : [verron.sebastien@sfr.fr](mailto:verron.sebastien@sfr.fr) *aucun sms ne sera pris en considération***

**Bonne préparation de vos autos et à bientôt**